

communiqué – lundi 6 février 2012

LE PARLEMENT EUROPEEN VOTE EN FAVEUR DE L'ACTIONNARIAT POPULAIRE

Réuni la semaine dernière en session plénière à Bruxelles, le Parlement Européen a voté à une écrasante majorité (87%) les amendements 45 et 238 au rapport Fisas sur la dimension européenne du sport, affirmant ainsi son soutien aux principes de l'actionnariat populaire défendus par A la nantaise et ses partenaires de Supporters Direct Europe.

Ce rapport rédigé par l'Eurodéputé espagnol Santiago Fisas couvre un grand nombre de problématiques liées aux dérives du sport moderne, allant du dopage aux paris sportifs, en passant par la prévention de la violence et la protection des mineurs. A cela s'ajoutent notamment les deux amendements relatifs à la gouvernance du sport professionnel, rédigés par l'eurodéputé belge Ivo Belet et votés en marge du rapport Fisas :

Amendement 45

Considérant que la transparence et la responsabilité démocratique dans les clubs sportifs peuvent être améliorées grâce à la participation des supporters dans la propriété et la structure de gouvernance de leurs clubs.

Amendement 238

Demande aux États membres et aux organismes de tutelle du sport de promouvoir activement le rôle social et démocratique des amateurs de sport qui soutiennent les principes du franc jeu, en favorisant leur participation dans la propriété et les structures dirigeantes de leurs clubs sportifs et dans les organismes de tutelles du sport en tant qu'acteurs importants.

A la nantaise et la fondation Supporters Direct se réjouissent de l'adoption de ces amendements et de l'implication des députés européens français sur ce dossier. Elles remercient également les élus nantais qui se sont mobilisés pour relayer à l'échelle de l'Europe ces démarches innovantes. Fruit d'un long travail de sensibilisation auprès des membres du Parlement Européen, ce consensus politique autour de l'actionnariat populaire est une véritable reconnaissance de la légitimité des valeurs portées par l'association et ses partenaires européens.

Alors qu'A la nantaise travaille activement à la rédaction d'une étude de faisabilité financée par la Commission Européenne, ce vote vient réaffirmer le soutien des institutions européennes au développement de l'actionnariat populaire.